

# Collecte des déchets : ce qui change au 1er octobre



À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024  
Les conditions de collecte évoluent

INFOS DÉCHETS GPSEO

PLUS BESOIN  
D'ESPIONNER  
VOS VOISINS  
POUR SAVOIR  
QUAND SORTIR  
VOS POUBELLES !

NOUVELLE  
APPLI !

TÉLÉCHARGEZ-LA MAINTENANT !

L'application Infos déchets GPSEO  
vous accompagne au quotidien pour une  
gestion simple & personnalisée de vos déchets.

Depuis plusieurs années, GPSEO travaille à la réorganisation des collectes des déchets sur les 73 communes du territoire. En ligne de mire : l'optimisation des moyens de collecte, l'harmonisation de l'offre de service proposée aux habitants et une meilleure maîtrise des dépenses dans un contexte d'augmentation constante des coûts de la collecte des déchets (+6% depuis 2022).

Afin de répondre à l'obligation réglementaire d'harmonisation qui incombe aux collectivités en matière de politique tarifaire de gestion des déchets, la Communauté urbaine va mettre en œuvre - à partir du 1er octobre 2024 - un socle de service commun dans l'ensemble des villes qui correspond aux services essentiels à l'habitant.

À ce socle, s'ajoutent 3 autres niveaux de services optionnels (collecte en porte-à-porte des encombrants, du verre et des déchets végétaux). Chaque commune a choisi son niveau de service, décision entérinée en Conseil communautaire fin 2023.

## ORDURES MENAGERES

Pas de changement - Collecte en porte-à-porte

- 1 fois par semaine en habitat individuel
- 2 fois par semaine en habitat collectif

## EMBALLAGES ET PAPIERS

Pas de changement - Collecte en porte-à-porte

- 1 fois tous les 15 jours en habitat individuel
- 1 fois par semaine en habitat collectif

## VERRE

Actuellement > collecte en porte-à-porte 1 fois tous les 15 jours

**A partir du 1/10/2024 - Collecte en porte-à-porte 1 fois par mois**

## VÉGÉTAUX

Pas de changements. Apport en déchèterie.

# ENCOMBRANTS

Actuellement > Collecte en porte-à-porte 6 × par an

**A partir du 01/10/2024 - collecte en porte à porte 4 fois par an**

**Evolution la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) adapté au niveau de service choisi par la maire.**

**Le nouveau taux appliqué sur votre commune sera de 7,46 % au lieu de de 9,65 %.**

**À partir du 20 septembre**, l'appli sera consultable sur ordinateur via un simple navigateur web et téléchargeable sur smartphone ou tablette Android et Apple.

« *Plus besoin d'espionner vos voisins pour savoir quand sortir vos poubelles* » : une campagne de communication au plus près des habitants

Pour accompagner le lancement de l'appli et pour alerter l'ensemble des habitants les moins aguerris aux nouvelles technologies des changements de collecte qui vont s'opérer en cours d'année (et non au 1er janvier comme habituellement), la Communauté urbaine a prévu d'orchestrer une campagne d'information qui permet à la fois :

- De rappeler que les conditions de collecte vont changer au 1er octobre ;
- D'annoncer la sortie d'un nouveau service - l'appli déchets, répondant à toutes leurs questions concernant la gestion des déchets ;
- De capter l'attention des habitants et impulser le changement.

La Communauté urbaine a choisi de traiter le sujet sur le ton de l'humour en retenant un concept qui fait appel à l'expérience de tous... Car qui n'a pas jeté un coup d'œil sur les poubelles de ses voisins pour savoir quand sortir les siennes ?

Difficile à manquer avec ses couleurs vives et ses personnages amusants, la campagne sera déployée sur les camions-bennes, les bus et arrêts de bus du territoire, les réseaux d'affichage urbain, sur les écrans des équipements culturels et sportifs de GPS&O et fera l'objet d'un affichage communal pour assurer la diffusion la plus large possible.

Infos pratiques

## Où télécharger l'application à partir du 20 septembre ?

Rendez-vous sur les stores : [beacon.publidata.io/J7dyOhjAGx](https://beacon.publidata.io/J7dyOhjAGx)

## Comment s'informer sans télécharger l'application ?

Infos déchets GPSEO sera aussi consultable directement sur le site internet de la Communauté urbaine - à partir de fin septembre - ici : [gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets](https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets).

**Astuce !** Cette version web de l'application permet également d'imprimer un calendrier de collecte personnalisé à accrocher sur son frigo ou à garder à portée de main pour ne jamais plus oublier de sortir sa poubelle !

Enfin, pour répondre aux questions des habitants, la plateforme téléphonique Infos déchets sera renforcée à partir du 20 septembre, 11 téléopérateurs en simultanée seront disponibles pour renseigner les personnes les plus éloignées des pratiques numériques et pourront assurer l'envoi par courrier de leur calendrier de collecte personnalisé.

Documents

[Guide application infos déchets GPSEO](#)